

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 08 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, et le huit juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de cinéma sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE – Odette DIBON– CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

ETAIT EXCUSES : DELAGE Véronique

Madame la Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20H30.

1. Présentation des missions de Valérie FUMAT-ZAMO, responsable de la bibliothèque de Bardos et de la future ludo-médiathèque EIHARTZEA

A l'invitation de la Maire, Valérie FUMAT-ZAMO présente le métier à double facette de bibliothécaire. Elle explique qu'il consiste non seulement à sélectionner des documents parmi la multitude d'ouvrages publiés chaque année (67000 en 2017), sachant que sur les 25 dernières années, 2 fois plus de livres ont été édités pour moitié moins de tirages, –ce qui sous-entend connaître le marché du livre (éditeurs, auteurs, collections, libraires...) mais aussi son public potentiel- mais aussi à les mettre en valeur au travers de rencontres, discussions, ateliers... afin de donner envie au lecteur de les emprunter. Elle ajoute qu'il lui faut avoir une vision statistique de la population afin d'adapter le fonds aux habitués mais aussi aux lecteurs potentiels qu'il s'agit d'attirer ! Elle liste les qualités de souplesse, d'empathie, d'ouverture d'esprit, et d'adaptabilité que requiert le métier. Elle évoque la notion de « désherbage » -ou élimination et renouvellement des collections- solution incontournable pour les bibliothèques de lecture publique destinée à mettre en valeur les collections disponibles et à offrir des ressources constamment actualisées aux usagers. Elle appuie sur le fait qu'un livre neuf donne plus envie et qu'il ne faut pas avoir peur d'éliminer !

Puis elle fait un point sur la bibliothèque provisoire de la maison Germain, actuellement ouverte 24H par semaine sur 5 jours. Elle indique que le cap des 100 adhérents a été franchi du fait de la gratuité du service, de la bonne communication via le bardos Info et la banderole accrochée au dessus de la porte d'entrée, visible depuis la route. Environ 800 documents (livres, périodiques, DVD...), prêtés par la bibliothèque départementale de prêt (BDP), sont disponibles. Elle ajoute que malgré le bon chiffre d'une dizaine de bénévoles, elle compte lancer une campagne de recrutement de bénévoles fixes, condition sinequanone pour une bonne manipulation de l'ordinateur de prêt.

Elle présente sur écran les statistiques de fréquentation depuis l'informatisation et relève que les adhérents de sexe féminin sont plus nombreux que ceux de sexe masculin, ce qui est classique en bibliothèque. Elle cite néanmoins la présence de 2 adolescents de 15 ans particulièrement intéressés par les mangas, au point de déjà se projeter dans une soirée sur ce thème. Elle indique que la plupart des emprunteurs connaissent déjà le fonctionnement d'une bibliothèque.

S'en suit un échange avec les élus.

Elisabeth TOURATON pose la question du financement et des subventions et s'enquiert du fonds en langue basque pour l'ikastola. La Maire lui répond qu'une demande de financement DRAC sera prête à être déposée pour la prochaine séance du conseil et que oui, il est prévu un fond en euskara ; de même qu'un fonds sur les jardins et le patrimoine local (à noter que ces livres ne se « désherbent » pas). Valérie FUMAT-ZAMO évoque la difficulté pour elle de les cataloguer et invite quiconque à l'aider. Elle précise qu'une bibliothèque doit fournir un peu de tout et qu'avec l'appui de la BDP, c'est chose possible d'ores et déjà (réservation en ligne auprès de la BDP qui vient actuellement 2 fois par mois). Elle ajoute que les DVD marchent très bien et remarque qu'elle a peu de lecteurs lorsqu'il pleut ! A propos des créneaux horaires, elle constate un pic le mardi et le samedi mais sait qu'ils seront à réviser après le déménagement. Quant à l'accueil spécial des touristes, il ne lui semble pas opportun.

La Maire évoque les travaux en cours et la visite de la DRAC sur site.

A la remarque de Martine CELHAY sur le potentiel de cet équipement, la Maire indique qu'un ETP (équivalent temps plein) sera probablement insuffisant à moyen terme. Valérie FUMAT ZAMO ajoute que, sur les conseils de la DRAC et au vu des projets à venir d'extension de la bibliothèque de Bidache, une mutualisation des moyens sera peut-être à trouver. Quant à sa question sur la provenance des adhérents, il lui est répondu qu'à ce jour un seul lecteur vient de l'extérieur (Orègue).

Jean-Baptiste LAMOTE pose la question de la réédition du livre « Bardos », édité à l'époque à 700 exemplaires, dont 5 auteurs sur 6 sont aujourd'hui décédés, et des circuits possibles lorsqu'éditeur et imprimerie d'origine ont fermé. Valérie FUMAT-ZAMO lui indique qu'il faut retrouver avant tout les épreuves et les photos et voir la BNF (Bibliothèque Nationale de France).

La Maire remercie Valérie FUMAT-ZAMO de son intervention.

2. Approbation du compte rendu du 04 mai 2021

Le compte rendu du 04 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Pour : 18 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 0

3. Création d'un emploi saisonnier

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour la période du 1er juillet au 31 août 2021, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité. Cet agent contractuel assurera l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts, et pourra venir en soutien à l'accueil de la Mairie.

La création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour les mois de juillet et août 2021 est approuvée à l'unanimité.

Pour : 18 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 0

4. Appel à projet MELUSINE

Il est proposé au Conseil municipal :

- de décider de réhabiliter le lavoir et la fontaine dits d'Etxebeheiti, acquis en 2016 au terme d'une opération d'inventaire du petit patrimoine non protégé (PPNP), de déplacer le bélier et de reconstruire son abri ;
- d'adopter le plan de financement présenté pour un montant total de 32900 € HT ;
- de répondre à l'appel à projet MELUSINE (Mémoire des Lieux d'Usage Sociétaux et d'Identité Notoires et Emotionnels) qui a pour objectifs principaux de soutenir la restauration et la valorisation des patrimoines des Pyrénées-Atlantiques dans leur diversité et d'associer les habitants au financement des projets de restauration, par l'intermédiaire de la plateforme de financement participatif de la Fondation du Patrimoine.

Le projet de réhabilitation du lavoir d'Etxebeheiti, son plan de financement et la réponse à l'appel à projet MELUSINE sont approuvés à l'unanimité.

Pour : 18 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 0

5. QUESTIONS DIVERSES

Divers

- Etude commerciale

A propos de la présentation de l'étude de la préfiguration commerciale du centre bourg par David CORNU de la CCI de Bayonne lors de la séance du conseil municipal de mai, la Maire rappelle qu'il faut maintenant constituer le comité de pilotage qui assurera le suivi de la démarche. Elle lit la proposition de courrier annonçant l'enquête aux Bardoxtars et celle destinée aux autres communes fléchées qu'elle indique vouloir contacter, au préalable, pour recueillir leur adhésion et connaître leurs moyens de communication.

Henri DIRIBARNE procède à la lecture du questionnaire.

Martine CELHAY fait part de son ressenti à propos de l'interlocuteur de la commune à la CCI, dit respecter la démarche de la Maire mais pense que cette enquête « bateau » coûtera de l'argent et risque « d'accoucher d'une souris ».

La Maire lui certifie que personne n'est naïf et qu'elle attend de M. CORNU qu'il recherche des aides financières comme il s'y est engagé.

Patrick BERHOCOIRIGOIN pense également que l'étude présentée est basique (étude d'école).

La Maire lui répond qu'il appartient à la CCI de prouver son utilité.

Martine CELHAY indique que, de ce qu'elle connaît, la CCI intervient à hauteur de 20% sur le seul mobilier, ce qu'elle trouve dérisoire

La Maire recentre la discussion sur l'objectif de l'étude, à savoir trouver des candidats qui répondront à l'appel à projet et envisager l'installation de nouvelles activités commerciales autres que celles existantes.

Henri DIRIBARNE et Geneviève DULIN pensent que le questionnaire doit être modifié et que certains items relatifs aux commerces existants sur Bardos sont à supprimer. La Maire précise que l'objectif est bien, dans un premier temps, de travailler les questions en COPIL.

La Maire fait le tour du conseil et ajoute Lionel DIRIBARNE, Aurélie DARRIEUMERLOU, et Elisabeth TOURATON au comité de pilotage déjà constitué d'office de la Maire et des adjoints.

- Parking Sud d'Eihartzea

La Maire expose le diagnostic de la capacité globale de stationnement du bourg, réalisé par le Syndicat des mobilités dans le cadre de son accompagnement à la réflexion sur l'aménagement du second parking d'Eihartzea, Elle rappelle l'objectif de ce travail qui est de le dimensionner au plus juste en fonction des usages déjà identifiés et de ceux à venir et d'arriver à orienter aux

mieux les usagers : vers le stade pour les utilisateurs du co-voiturage, sur place, en priorité, pour ceux qui prennent le bus et les usagers des commerces avoisinants. Quid du nombre de travailleurs et des visiteurs du site Eihartzea. L'idée est de demander et d'inciter les agents du CIAS, de la crèche et de la ludo-médiathèque à ne pas se garer sur place mais plutôt au stade pour laisser la place aux usagers de ces mêmes services. La municipalité est donc invitée à donner son avis sur ce sujet. Les conseillers municipaux valident la proposition.

Henri DIRIBARNE en profite pour faire un point sur l'installation projetée de bornes électriques. Il indique que le choix n'a pas encore été opéré entre des bornes à charge lente, comme celles du stade qui coûtent 17€ à l'utilisateur, et des bornes à charge rapide qui nécessiteraient une extension de réseau depuis la route de Guiche. Il fait remarquer que le SDEPA perd chaque année en moyenne 2000€ par borne.

Geneviève DULIN dit que la recharge doit être rapide pour les usagers, ce à quoi Henri DIRIBARNE répond qu'une borne lente ne constitue jamais que du dépannage.

Jérôme DACHARY fait la remarque qu'un acheteur de voiture électrique va anticiper la recharge. Geneviève DULIN lui répond que tous les immeubles ne sont pas forcément équipés.

La Maire conclut la discussion en recueillant l'assentiment de l'ensemble du conseil municipal sur le message à porter.

- Maison Germain

La Maire fait part de sa relance auprès de HSA (Habitat Sud Atlantique) concernant le projet de réhabilitation de l'étage de la maison Germain en logements et expose les conclusions de sa visite sur site avec M. VILLENAVE, architecte de ST-PALAIS chargé d'établir des scénarios. La maison est saine, lumineuse et ne nécessite pas de création d'ouvertures supplémentaires ; toutes les chambres sont dotées de salle de bain privatives ; un double escalier dessert les 3 étages dont un escalier central sous verrière digne d'un véritable hôtel. L'idée d'un hôtel et des normes afférentes est évoquée, ses potentielles entrées (face à Imbidia ou sur le côté de la départementale), de même qu'un percement de la cuisine existante en rez-de-chaussée pour rejoindre la cage d'escalier des appartements communaux existants. Elle propose aux conseillers de passer visiter la maison afin de mieux se projeter et indique se renseigner auprès des anciens propriétaires sur l'existence de plans de la demeure.

La Maire en profite pour relater les conclusions de l'analyse de l'accessibilité de la maison Margaitenea par Claire SARTHOU, du service accessibilité de l'agglomération, qu'elle a fait venir dernièrement. Elle indique que le point noir majeur est celui du sanitaire existant au rez-de-chaussée, sous l'escalier, mais que celui-ci pourrait être levé en créant un nouveau WC aux normes PMR dans le bâtiment situé à l'arrière de la maison dans le jardin, qui sera réhabilité en régie. Par ailleurs, la suppression des nez de marche lors de l'aménagement de ce local en salle de réunion serait la solution la plus simple pour un total respect des règles d'accessibilité.

Divers

- Odette DIBON rappelle :

- ✓ le plan canicule et précise qu'un registre est ouvert pour les inscriptions des personnes vulnérables ;
- ✓ le souhait de mettre en place, dans le cadre du contrat de progrès, une signalétique bilingue à l'intérieur et à l'extérieur de l'école publique, et une signalétique trilingue sur tous les ERP (établissements recevant du public) et précise que des devis seront établis ;
- ✓ la quinzaine de la langue basque (Euskararen Urtaroa 2021), porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, qui se déroulera du 19 novembre au 3 décembre prochain. Cet événement participatif a pour objectif de rassembler les acteurs (CAPB, communes, associations) et habitants autour de la langue basque autour d'animations. Elle précise que les partenaires culturels que sont Xarnegu Eguna, le Foyer des Jeunes, les Bobines rurales et Xarnegu Ikastola ont été sollicités et qu'un projet doit être établi avant le 25 juin.

- La Maire demande à la secrétaire de faire un point sur la constitution des bureaux de vote des 2 scrutins organisés les 20 et 27 juin 2021 (élections départementales et régionales).

- Jean-Baptiste LAMOTE sollicite un élu pour remplacer la Maire à la réunion entre élus du Pays de Bidache et représentant associatifs mercredi 9 juin à 19H à la salle de cinéma, lui-même ne pouvant tenir les 2 fonctions.

- Elisabeth TOURATON informe que les containers poubelle de Saricouet et de la ZA Etxekolu sont souvent saturés avant le week-end. Martine CELHAY fait remarquer que les usagers

peuvent remonter l'information via le numéro de téléphone indiqué sur les containers mais dit qu'elle va le signaler auprès des agents qui s'arrêtent au VIVAL. La Maire ajoute qu'elle va de son côté prévenir Jon ETCHART, responsable Prévention, collecte et valorisation déchets du secteur Pays de Bidache.

- Martine CELHAY pose la question du devenir du lac de l'amiral Johnston, ayant connaissance de la recherche de Cathy TASSY (éducatrice et fille de l'ancien maquignon d'Urt) d'un espace naturel pour y développer une animation autour de l'apiculture. Jean-Baptiste LAMOTE lui rappelle que le domaine a été confié à la MIFEN d'Urcuit et est donc privé.
- Geneviève DULIN rappelle la tenue d'une commission Urbanisme samedi 10 juin à 9h et projette sur écran la nouvelle enseigne du photographe Florian RAYNEAU. Les conseillers émettent un avis favorable au projet.
- Henri DIRIBARNE rappelle aux conseillers l'achat du camion MASTER et le projet de revente de l'ancien qui compte 85.000 km au compteur. Il précise que la commune a fait effectuer pour 3800€ de réparations (démarreur, pneus neufs...) ainsi que le contrôle technique ayant entraîné des réparations complémentaires pour un montant de 1150€. Il propose de fixer le montant de la vente à 7500€ et reçoit l'aval de tous.



Madame la Maire rappelle la date du prochain conseil municipal le 06 juillet 2021.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23H30.

La Maire,
Maider BEHOTEGUY



